

Des exemples choisis dans les nombreuses vues de palais contemporaines des aquarelles de Compiègne permettent de situer celles-ci dans le contexte d'un large courant européen. Une aquarelle de Ferdinand Rothbart montrant une pièce du château de Kallenberg, près de Cobourg, forteresse où le couple royal d'Angleterre s'arrêta en 1860 lorsqu'il rendit visite au pays du Prince Albert et une autre anonyme, montrant le cabinet du Prince Albert à Buckingham Palace prouvent combien la reine Victoria avait le goût de ces représentations souvenir. C'est en effet pour sa fille Alice, devenue princesse de Hesse en 1862, qu'elle fit faire l'album des vues de Buckingham. En revanche, c'est à la demande de la princesse Elisabeth de Hesse, belle-mère d'Alice, que fut représenté le salon vert du Stadtschloss de Berlin, résidence dans laquelle avaient vécu les parents de cette princesse.

La vue de la bibliothèque de la villa Berg, près de Stuttgart, révèle un étonnant mélange de styles anglais où se mêlent le gothique élisabéthain et l'inspiration néo-renaissance. Quant aux vues des salons du palais d'Hiver de Saint-Pétersbourg dues, l'une à l'artiste italien Luigi Premazzi, l'autre à un auteur inconnu, elles montrent la surcharge de l'aménagement et l'envahissement du décor par les plantes qui, sous le Second Empire, transformaient fréquemment les pièces en jardins d'hiver, comme c'était le cas à Paris chez la princesse Mathilde Bonaparte. Le réalisme minutieux de la dernière image est un exemple frappant de l'illusionnisme auquel est parvenu cet art du portrait d'intérieurs : nous sommes à Berlin, dans le bureau de l'écrivain Wilhelm Grimm, autour de 1860. Moritz Hoffmann nous place au cœur du désordre familial de l'auteur des contes et légendes germaniques sur le bureau duquel s'amoncellent les papiers. L'instantané photographique ne pourrait mieux pénétrer dans la vie privée ! C'est précisément le développement de la photographie qui contribua pour une grande part à ruiner le genre de l'aquarelle d'intérieurs.

8 décembre

Louis CAROLUS-BARRÉ
Compiègne sous Saint Louis

Après une très intéressante présentation du dossier des anciens bâtiments de l'hôpital général à protéger par la Présidente de la "Sauvegarde du Vieux Compiègne" Madame Antoinette Marot, M. Carolus-Barré évoque longuement et à bâtons rompus à partir de tout une suite de documents d'archives, la ville de Compiègne sous Saint Louis, complétant ainsi sa participation au Colloque du millénaire capétien.

Le conférencier rappelle la création de Compiègne autour des monuments palatins, et l'origine du toponyme : *compendium* = raccourci, pour aller de Rouen à Reims par un chemin cavalier en passant par Beauvais, Clermont, Compiègne et Soissons.

Grâce au Journal d'Eude Rigaud, archevêque de Rouen au temps de Saint Louis, le conférencier a pu établir le tracé et les étapes de Rouen à Paris de chemins inconnus jusqu'ici.

Sous Saint Louis la ville de Compiègne est déjà constituée ; outre les seigneuries temporelles de Saint-Corneille et de Saint-Clément, le territoire de la ville relève de deux châtelainies : l'une royale, l'autre de Pierrefonds.

Après le rattachement de cette dernière à la Couronne par Philippe Auguste en 1192, le roi ne modifia pas la situation féodale de la châtelainie et de ses vassaux,

dont les fiefs sis à Compiègne continuèrent à mouvoir de Pierrefonds. Depuis Philippe Auguste le domaine royal est administré collectivement par des baillis, fonctionnaires itinérants nommés par le roi.

A l'avènement de Louis IX en 1226, Compiègne est rattaché au bailliage de Vermandois.

Entre 1277 (date de la délivrance de l'apanage de Robert de Clermont) et 1282, la châtellenie est rattachée au bailliage de Senlis avec les prévôtés de Béthisy et de Verberie.

Il existe un prévôt royal, dont la charge est soit affermée soit tenue en régie directe par le roi.

Saint-Louis, soucieux de bonne administration crée des enquêteurs royaux pour surveiller les officiers et recueillir les plaintes de ses administrés. Relevons l'enquête de 1261 de Mathieu de Beaune. Grâce à ces enquêtes nous connaissons le nom des maires de la commune de Compiègne.

Le maire est aussi prévôt de la châtellenie (distinct du prévôt de la commune) c'est-à-dire de la banlieue (comprenant : Margny, Venette, Saint-Sauveur (anciennement Giromesnil).

La commune en place depuis 1153 est une association d'hommes libres, laïcs, se liant par serment en vue de bien commun ; il s'agit d'une véritable seigneurie, fief mouvant de la Couronne de France.

A Compiègne, on appelle les "communiers" les "bourgeois", contrairement à Beauvais ou Senlis, où ils sont nommés "citoyens", vestige de l'époque gallo-romaine.

S'il existe naturellement des gens pauvres, les bourgeois de la commune sont riches, en raison principalement du commerce du vin sur l'Oise : Hue Fruitier a été en mesure de prêter, on le sait par un document, mille livres au comte de la Marche.

La commune possède un sceau : sur l'avvers figure un homme d'armes de face, debout, brandissant à droite une longue épée et muni à gauche d'un bouclier. Le contre-sceau, portant une belle fleur de lys, est intéressant car très exactement daté :

"ce fut fait en l'an de grâce 1254".

La banquette de 1303 est postérieure au règne, mais le beffroi construit par les bourgeois est attesté dès avant 1222 ; il a été détruit pendant la guerre de Cent ans. Ses culs de basse-fosse servent de prison, à l'étage sont conservés les archives. Une toute petite chapelle avec un chapelain dessert les prisonniers.

Les véritables couleurs de Compiègne sont le bleu violacé et le gris clair ou blanc ; ce sont celles des armes de Compiègne données par Philippe Auguste : un lion bleu sur fond gris clair. C'est Fournier Sarlovèze qui a choisi les couleurs actuelles, jaune et bleu.

Enfermée dans ses murs d'enceinte avec ses portes, Compiègne à part quelques monuments est construite presque entièrement en bois. (voir l'article de Zacharie Rendu, "les anciennes constructions en bois de Compiègne" dans la Revue "Picardie").

Il existe une rue du Pont et une rue du Vieux Pont.

Une scène émouvante nous montre le saint roi parcourant un vendredi saint les rues de la ville : nu pied, il distribue des poignées de deniers aux pauvres : il pleuvait beaucoup de jour-là et il dut traverser un ruisseau boueux et sans doute nauséabond au milieu de la rue pour approcher un lépreux avec son claquoir, dont il baise la main.

Après avoir passé en revue les différents établissements religieux et charitables, M. Carolus-Barré rappelle que Saint Louis donna un quart de ses manuscrits aux frères prêcheurs.

Pour finir, le conférencier évoque le fait qu'au procès de canonisation datant de 1282, il y eut 38 témoins dont 8 de Compiègne dont on connaît les noms.

La séance s'est achevée à 17 h 30.
